

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 64 17

Mèl
ia06@ac-nice.fr
www.ac-nice.fr/ia06

**DIVISION DES ELEVES
ET DE L'ACTION
EDUCATIVE**

Bureau vie scolaire

Affaire suivie par :
Annick DURAND

Téléphone :
04 93 72 63 37

Télécopie :
04 93 72 63 61

Mèl :
- annick.durand
@ac-nice.fr

Nice, le 12 septembre 2013

Le Directeur Académique,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

**Objet : 25^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole
Circulaire n°2012-156 du 08/10/12**

La 25^{ème} semaine de la presse et des médias dans les écoles se déroulera du **lundi 24 au samedi 30 mars 2014**. Organisée par le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif, la semaine de la presse et des médias dans l'école a pour but de favoriser la rencontre entre le monde éducatif et les professionnels des médias et de développer chez les élèves une attitude critique et réfléchie vis à vis de l'information.

Les participants sont invités à travailler sur le thème : « **Une info, des supports** ». Ce thème permet d'aborder la question des modalités de diffusion de l'information et de s'interroger sur l'origine des informations. Sont concernés par cette opération les élèves des écoles primaires (CE2, CM1 et CM2), de collège et de lycée.

A noter : Les élèves qui produisent un journal scolaire peuvent l'inscrire en tant que médias à la « semaine de la presse et des médias dans l'école ».

L'inscription des écoles et des établissements scolaires se fait sur le site du Clemi du jeudi 9 janvier au samedi 8 février 2014 en 2 temps : http://www.clemi.org/fr/spme/inscriptions_etablissements_scolaires/

- du **jeudi 9 janvier au jeudi 23 janvier** (12h) : les enseignants réservent un maximum de 60 titres ;
- du **jeudi 23 janvier (12h) au samedi 8 février 2014** : ils remplissent leur panier de titres jusqu'à épuisement des stocks ;

Moins de dix jours après l'inscription : les enseignants reçoivent un récépissé d'inscription, un dossier pédagogique, un DVD ainsi que deux affiches de la semaine de la presse et des médias dans l'école.

Pour les médias (y compris les médias scolaires), l'inscription se fera du mercredi 13 novembre au vendredi 13 décembre 2013.

La réservation des journaux doit être assurée uniquement **par le responsable pédagogique du projet**. Il est particulièrement important que le choix des enseignements corresponde à un projet pédagogique précis tout en respectant le pluralisme des opinions. Dans la mesure où les sites internet participent à cette semaine, il appartient au responsable pédagogique de faire preuve **de la plus grande vigilance à l'égard des sites qui risquent de présenter des informations orientées, des images choquantes ou des opinions réprouvées par la loi**.

Je vous invite à participer à cette action.



Philippe JOURDAN